

Il répond à votre besoin d'accompagnement personnalisé : envisager une nouvelle orientation, se positionner sur le marché du travail, reprendre une activité après une période d'interruption...

Quand le mobiliser ?

Dès qu'un besoin spécifique dans votre évolution professionnelle se pose à vous, il vous est possible d'être accompagné dans votre réflexion à travers un bilan modulaire.

Comment se déroule le bilan modulaire ?

Le bilan modulaire comprend 8h à 10h d'accompagnement individuel, avec des temps de recherches et de documentation (environ 8h supplémentaires).

Phase 1 : phase préliminaire

Analyse de la demande

Phase 2 : phase investigation, en fonction de votre besoin d'accompagnement, voici quelques exemples de parcours d'accompagnement :

- Savoir identifier son orientation professionnelle
- Reprendre une activité avec une période d'interruption
- Se positionner sur le marché du travail
- Inventorier et promouvoir ses compétences
- ...

Cette phase comporte également un temps de travaux personnels, recherche et documentation.

Phase 3 : conclusion

Bilan de l'accompagnement et restitution sous la forme d'une synthèse

Et après ?

Un rendez-vous d'1h est programmé 6 mois environ après la fin de l'accompagnement, pour faire un point sur l'état d'avancement de votre (vos) projet(s).

